



Assemblée générale

Distr. générale
7 mars 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Point 131 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation
d'un référendum au Sahara occidental

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, qui représente un montant brut de 46 611 600 dollars (montant net : 42 772 800 dollars).

Dans ce budget, 54 % du total concernent les dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles et les dépenses afférentes au personnel militaire représentent 22 % et 16 % du budget, respectivement, et les contributions du personnel 8 %. Moins de 1 % du total est demandé pour la catégorie Autres programmes.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au paragraphe 3 du présent rapport.



Table des matières

	<i>Paragraphe</i>	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble	1-3	3
II. Mandat politique de la Mission	4-5	4
III. Plan des opérations et ressources requises	6-10	4
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission		5
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	11	5
A. Contributions volontaires		5
B. Fonds d'affectation spéciale	11	6
VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents ...	12-13	6
A. Gouvernements fournissant actuellement des contingents	12	6
B. État des remboursements	13	6
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome	14-16	7
A. Mode de remboursement	14	7
B. Ressources requises	15-16	7
VIII. Effectifs nécessaires	17-18	7
A. Modifications du tableau d'effectifs	17-18	7
B. Effectif actuel et effectif proposé		9

Annexes

I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	12
A. État récapitulatif	12
B. Répartition des ressources par grandes catégories	14
C. Renseignements complémentaires	15
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse	20
A. Coûts standard et coûts propres à la Mission	20
B. Répartition des ressources par rubrique du budget : coûts standard et coûts propres à la Mission	27
C. Dépenses non renouvelables	28
III. Application des recommandations précédentes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	34
IV. Organigramme	35
V. Carte	36

I. Vue d'ensemble

1. Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, qui représente un montant brut de 46 611 600 dollars (montant net : 42 772 800 dollars).

2. Les dépenses prévues pour la période considérée font apparaître une diminution de 5 % (2 411 400 dollars) du montant total (brut) par rapport aux crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Cette réduction est imputable à une diminution de 2 % des dépenses afférentes au personnel militaire, de 4 % des dépenses afférentes au personnel civil, de 11 % des dépenses opérationnelles et de 3 % des contributions du personnel. Cette diminution est contrebalancée par une augmentation de 100 % au titre de la catégorie Autres programmes.

Tableau 1
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1998/99 Dépenses	1999/00 Montant réparti	2000/01 Montant prévu ^a	Augmentation (diminution) proposée	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	11 192,4	7 617,8	7 450,2	(167,6)	(2)
Personnel civil	18 744,9	25 892,4	24 975,9	(916,5)	(4)
Dépenses opérationnelles	11 101,5	11 561,2	10 328,7	(1 232,5)	(11)
Autres programmes	25,7	–	18,0	18,0	100
Contributions du personnel	2 209,5	3 951,6	3 838,8	(112,8)	(3)
Total des ressources (montant brut)^b	43 274,0	49 023,0	46 611,6	(2 411,4)	(5)
Contributions volontaires	–	–	–	–	–
Total	43 274,0	49 023,0	46 611,6	(2 411,4)	(5)

^a On trouvera à l'annexe II.B les informations concernant la répartition des dépenses prévues en fonction des coûts standard et des coûts propres à la mission.

^b Non compris les ressources affectées au financement du Fonds d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Tableau 2
Ressources humaines

Personnel militaire et civil	1998/99	1999/00	2000/01	Augmentation (diminution) par rapport à 1999/00
Observateurs militaires	203	203	203	–
Membres des contingents	193	27	27	–
Police civile	81	81	81	–
Personnel international	285	280	300	20
Personnel local	105	95	113	18
Observateurs de l'OUA	10	10	10	–

3. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont les suivantes :
- a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 46 611 600 dollars (montant net : 42 772 800 dollars) au titre de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001;
 - b) Mettre en recouvrement le montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, à raison d'un montant brut de 3 884 300 dollars (montant net : 3 564 400 dollars) par mois, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission.

II. Mandat politique de la Mission

(Résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité, en date du 20 avril 1991)

4. La MINURSO a été créée le 29 avril 1991 pour organiser et mener un référendum dans le territoire du Sahara occidental, afin de permettre au peuple du Sahara occidental de choisir, librement et démocratiquement, entre l'indépendance et l'intégration au Maroc, conformément aux propositions de règlement (voir S/21360) et au plan de règlement (S/22464). Avec l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu et le début d'une période de transition, la MINURSO a été chargée des tâches ci-après : a) vérifier la réduction de la présence militaire marocaine dans le territoire; b) contrôler le cantonnement des troupes marocaines et des troupes du Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y del Río de Oro (Frente POLISARIO) dans les emplacements désignés; c) prendre des mesures pour assurer la libération des détenus politiques; d) superviser l'échange de prisonniers et mettre en oeuvre le programme de rapatriement; e) identifier et enregistrer les électeurs qualifiés, organiser et tenir un référendum libre et en proclamer les résultats.

5. Le mandat actuel de la MINURSO expire le 31 mai 2000 (résolution 1292 (2000) du Conseil de sécurité, en date du 29 février 2000).

III. Plan des opérations et ressources requises

6. Le plan des opérations de la Mission et les ressources requises pour assurer son fonctionnement ont été exposés dans les rapports du Secrétaire général datés du 18 juin 1990 (S/21360 et Corr.1) et du 19 avril 1991 (S/22464) contenant des propositions de règlement et le plan de règlement, respectivement, ainsi que dans ses rapports ultérieurs au Conseil de sécurité datés des 10 mars 1994 (S/1994/283 et Add.1 et Add.1/Corr.1), 14 décembre 1994 (S/1994/1420 et Add.1), 24 septembre 1997 (S/1997/742 et Add.1) et 13 novembre 1997 (S/1997/882 et Add.1).

7. Dans son rapport au Conseil daté du 27 avril 1999 (S/1999/483 et Add.1), le Secrétaire général a présenté un ensemble de mesures concernant l'identification des électeurs, les procédures de recours et le calendrier révisé pour la mise en oeuvre du Plan de règlement, qui prévoyait la tenue du référendum le 31 juillet 2000.

8. Dans son dernier rapport sur la situation concernant le Sahara occidental, daté du 17 février 2000 (S/2000/131), le Secrétaire général a fait savoir au Conseil de sécurité que l'opération d'identification de requérants appartenant à certains groupements tribaux avait été achevée le 30 décembre 1999 et que la Commission d'identification commencerait à examiner la deuxième série de recours le 17 janvier 2000. Au paragraphe 34 de ce rapport, le Secrétaire général a fait observer que la MINURSO pouvait s'attendre à recevoir un grand nombre de recours supplémentaires et a déclaré que le calendrier envisagé (voir par. 7

ci-dessus) n'était plus valable et que la date du référendum ne pouvait toujours pas être fixée avec exactitude.

9. Par sa résolution 1292 (2000), le Conseil de sécurité a, entre autres, prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 31 mai 2000 et prié le Secrétaire général de faire le point de la situation avant l'expiration de ce mandat.

10. Dans ces conditions, en attendant que le Secrétaire général fasse le point de la situation comme le Conseil de sécurité l'en a prié dans sa résolution 1292 (2000), le projet de budget de la MINURSO pour 2000/01 a été établi sur la base des ressources dont la Mission a besoin pour maintenir l'effectif approuvé par le Conseil dans sa résolution 1133 (1997) du 20 octobre 1997, à savoir 203 observateurs militaires, 27 soldats et 81 membres de la police civile. En ce qui concerne le personnel international et le personnel local, le budget, conformément aux résolutions 1204 (1998) et 1238 (1999) du Conseil de sécurité en date respectivement du 30 octobre 1998 et du 14 mai 1999, tient compte d'une augmentation du personnel de la Commission d'identification, dont l'effectif est passé de 18 à 30 membres, et de l'augmentation concomitante du personnel d'appui, qui représente un effectif civil total de 300 membres du personnel recruté sur le plan international et de 113 agents locaux (voir sect. VIII du présent rapport). Le nombre d'observateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) demeure inchangé (10 observateurs).

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur ^a	
		1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet 2000- 30 juin 2001
Algérie	Logements et bureaux	88 200	88 200
Maroc	Logements (Laayoune)	96 000	96 000
	Hébergement à l'hôtel (Laayoune)	2 056 800	2 056 800
Total		2 241 000	2 241 000

^a Ce montant représente la valeur estimative des contributions calculée par le Secrétariat.

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

A. Contributions volontaires*

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement/ organisation	Contribution	Valeur	
		1er juillet 1999 au 30 juin 2000	1er juillet 2000 au 30 juin 2001
Algérie	Produits alimentaires	645 400	645 400
	Eau pour les installations sanitaires	140 000	140 000
	Carburant pour les véhicules et groupes électrogènes	34 600	34 600

<i>Gouvernement/ organisation</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>	
		<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>
	Installations aéroportuaires/frais d'atterrissage	19 000	19 000
	Blanchissage	6 000	6 000
	Total partiel	845 000	845 000
Maroc	Atelier de transport	30 000	30 000
	21 camions (coût calculé sur la base des frais de location)	527 000	527 000
	Personnel aux sites de déploiement des équipes (cuisiniers)	25 000	25 000
	Repas	1 731 500	1 731 500
	Eau pour les installations sanitaires	57 000	57 000
	Total partiel	2 370 500	2 370 500
Frente POLISARIO	Eau pour les installations sanitaires	200 000	200 000
	Bureaux pour la Commission d'identification	60 000	60 000
	Total partiel	260 000	260 000
Total		3 475 500	3 475 500

* Les contributions volontaires en nature indiquées ci-dessus ont été prises en compte dans le calcul de l'indemnité journalière de subsistance au taux réduit de 60 dollars par observateur militaire, membre de la police civile et membre du personnel international.

B. Fonds d'affectation spéciale

11. À ce jour, il n'a pas été créé de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la MINURSO.

VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents

A. Gouvernements fournissant actuellement des contingents

12. L'État qui fournit actuellement des contingents est la République de Corée. Auparavant, du personnel militaire était également fourni par le Pakistan, la Suède et la Suisse (personnel médical).

B. État des remboursements

13. La totalité des montants dûs aux gouvernements ayant fourni des contingents a été remboursée jusqu'au 30 avril 1999. Le montant à rembourser à un gouvernement pour la période terminée le 29 février 2000, s'élève à 229 472 dollars.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

A. Mode de remboursement

14. En attendant l'examen des arrangements actuels concernant le remboursement au Gouvernement coréen du matériel médical et autres matériels accessoires fournis à la MINURSO et de la décision du Gouvernement d'adopter le nouveau mode de remboursement, le montant prévu pour la période 2000-2001 correspond au montant inscrit au budget pour l'exercice 1999/00.

B. Ressources requises

1. Matériels majeurs

15. Les ressources nécessaires à cette rubrique sont estimées à 170 800 dollars.

2. Soutien autonome

16. Les ressources prévues à cette rubrique ont été calculées sur la base du coût estimatif des fournitures médicales (43 500 dollars) et des pièces de rechange pour véhicules (8 600 dollars) actuellement fournies au titre de lettres d'attribution.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modifications du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		Augmentation (diminution)
	Actuels	Proposés	
Personnel international			
Secrétaire général adjoint	1	1	—
Sous-Secrétaire général	1	1	—
D-2	2	2	—
D-1	4	4	—
P-5	9	9	—
P-4	31	43	12
P-3	34	38	4
P-2/P-1	12	12	—
Total partiel	94	110	16
Agents des services généraux (1re classe)	—	—	s —
Agents des services généraux (autres classes)	123	123	—
Total partiel	123	123	—

	Nombre de postes		Augmentation (diminution)
	Actuels	Proposés	
Service mobile	57	61	4
Service de sécurité	6	6	–
Total partiel	63	67	4
Total, personnel international	280	300	20
Agents locaux	95	113	18
Observateurs de l'OUA	10	10	–
Total partiel	105	123	18
Total	385	423	38

17. Comme le montre le tableau ci-dessus, les changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs approuvé de 1999/00 tiennent compte de la création de 20 postes supplémentaires au titre du personnel international (12 postes P-4 pour les membres supplémentaires de la Commission d'identification, appuyés par 4 postes P-3 de fonctionnaire chargé des inscriptions sur les listes électorales et de 4 postes d'agent du Service mobile pour 1 assistant au traitement électronique de l'information, 1 assistant administratif et 2 assistants à l'appui aérien et au contrôle des mouvements). En outre, 18 postes supplémentaires d'agent local sont demandés pour appuyer les activités de la Commission d'identification (assistants au contrôle des mouvements, chauffeurs, hommes à tout faire, nettoyeurs). Bien que, pour des raisons opérationnelles, il ne soit pas possible de transformer les postes d'agent des services généraux en postes d'agent local, les effectifs de cette catégorie de personnel international demeurent inchangés, et il n'est pas proposé de créer de nouveaux postes d'agent des services généraux.

18. Les première et deuxième parties de la liste provisoire d'électeurs ayant été publiées les 15 juillet 1999 et 17 janvier 2000, respectivement, tous ceux qui ont été exclus de la liste ont le droit, conformément à la procédure de recours de la MINURSO (voir S/1999/483/Add.1), de former un recours, tandis que les personnes admises à voter peuvent aussi contester l'inscription d'autres personnes sur cette liste. Les postes supplémentaires proposés sont donc nécessaires pour appuyer et accélérer les travaux de traitement des données et travaux techniques connexes nécessaires en ce qui concerne les activités actuellement en cours dans 13 centres de recours, notamment les opérations aériennes visant à approvisionner les centres, les communications, et les travaux de réparation et d'entretien des installations.

B. Effectif actuel et effectif proposé

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total Observateurs de l'OUA général			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	Autres classes	Service de sécurité	Personnel local				
Services organiques																	
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																	
Effectifs actuels	1	1	-	1	3	3	2	4	15	2	-	4	-	6	1	-	22
Effectifs proposés	1	1	-	1	3	3	2	4	15	2	-	4	-	6	1	-	22
Division militaire																	
Effectifs actuels	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	1	-	3
Effectifs proposés	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	1	-	3
Division de la police civile																	
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	2
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	-	2
Total partiel, services organiques																	
Effectifs actuels	1	1	1	2	3	3	2	4	17	2	-	6	-	8	2	-	27
Effectifs proposés	1	1	1	2	3	3	2	4	17	2	-	6	-	8	2	-	27
Administration																	
Bureau du Chef de l'Administration																	
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	1	1	-	3	-	-	3	-	3	1	-	7
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	1	1	-	3	-	-	3	-	3	1	-	7
Services administratifs																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	1	-	3
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	2	1	-	4
Section des finances																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	7	-	8	2	-	12
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	7	-	8	2	-	12
Section du personnel																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	2	-	3	1	-	6
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	2	-	3	1	-	6

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total général			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité		Personnel local	Observateurs de l'OUA	
Section des services généraux																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	4	-	7	14	-	23
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3	-	4	-	7	24	-	33
Section des achats																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	2	-	4	2	-	7
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	2	-	4	2	-	7
Services d'appui intégré																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	1	-	3
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	1	-	3
Section de la logistique																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	1	-	3	5	-	9
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	1	-	3	5	-	9
Section du contrôle des mouvements																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	4	-	1	-	5	4	-	10
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	6	-	1	-	7	8	-	16
Section du traitement électronique de l'information																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	1	-	1	2	-	5
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	1	-	2	2	-	6
Section des communications																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	-	3	-	20	8	-	28
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	-	3	-	20	8	-	28
Section des transports																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	8	-	21	26	-	47
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	8	-	21	30	-	51
Section du génie																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	12	-	2	-	14	26	-	42
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	12	-	2	-	14	26	-	42
Total partiel, administration																	
Effectifs actuels	-	-	-	1	2	5	9	1	18	55	-	36	-	91	93	-	202
Effectifs proposés	-	-	-	1	2	5	9	1	18	59	-	36	-	95	111	-	224

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total Observateurs de l'OUA général			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	Ire classe	Autres classes	Service de sécurité		Total	Personnel local	
																	Service de
Commission d'identification																	
Bureau du Président																	
Effectifs actuels	-	-	1	-	-	-	-	1	2	-	-	1	6	7	-	10	19
Effectifs proposés	-	-	1	-	-	-	-	1	2	-	-	1	6	7	-	10	19
Bureau du Vice-Président																	
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	-	1	-	2	-	-	2	-	2	-	-	4
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	1	-	2	-	-	2	-	2	-	-	4
Bureaux de district																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	4	5	4	6	19	-	-	42	-	42	-	-	61
Effectifs proposés	-	-	-	-	4	5	4	6	19	-	-	42	-	42	-	-	61
Centres d'identification																	
Bureau des membres																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	18	-	18	-	-	-	-	-	-	-	18
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	30	-	-	30	-	-	-	-	-	-	-	30
Bureau de l'inscription sur les listes électorales																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	18	-	18	-	-	27	-	27	-	-	45
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	22	-	22	-	-	27	-	27	-	-	49
Bureau de la gestion des systèmes d'information																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	9	-	-	9
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	-	9	-	-	9
Total partiel, Commission d'identification																	
Effectifs actuels	-	-	1	1	4	23	23	7	59	-	-	81	6	87	-	10	156
Effectifs proposés	-	-	1	1	4	35	27	7	75	-	-	81	6	87	-	10	172
Total																	
Effectifs actuels	1	1	2	4	9	31	34	12	94	57	-	123	6	186	95	10	385
Effectifs proposés	1	1	2	4	9	43	38	12	110	61	-	123	6	190	113	10	423

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1998- 30 juin 1999	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet 2000-30 juin 2001	
	Dépenses effectives ^a	Montant réparti ^{b, c}	Total prévisions	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	5 329,7	5 209,0	5 267,9	—
2. Contingents	3 829,2	2 113,6	1 835,0	—
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	1 878,0	170,8	170,8	—
b) Soutien autonome	—	—	52,1	—
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	155,5	124,4	124,4	—
Total partiel, rubrique 3	2 033,5	295,2	347,3	—
Total, catégorie I	11 192,4	7 617,8	7 450,2	—
II. Personnel civil				
1. Police civile	1 368,8	1 899,0	2 011,6	—
2. Personnel international et personnel local	17 220,6	23 770,8	22 742,2	—
3. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
4. Personnel fourni par des gouvernements	155,5	222,6	222,1	—
5. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Total, catégorie II	18 744,9	25 892,4	24 975,9	—
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	794,7	619,2	554,6	10,0
2. Remise en état des infrastructures	—	—	30,0	30,0
3. Transports	1 768,1	1 756,7	1 285,2	125,1
4. Opérations aériennes	6 012,1	6 959,3	4 947,8	300,0
5. Opérations navales	—	—	—	—
6. Transmissions	727,5	857,7	1 052,1	276,8
7. Matériel divers	490,1	802,0	1 389,5	973,0
8. Fournitures et services	804,3	524,3	1 032,2	138,0
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	476,2	—	—	—
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	28,5	42,0	37,3	—
Total partiel, rubrique 9	504,7	42,0	37,3	—
Total, catégorie III	11 101,5	11 561,2	10 328,7	1 852,9

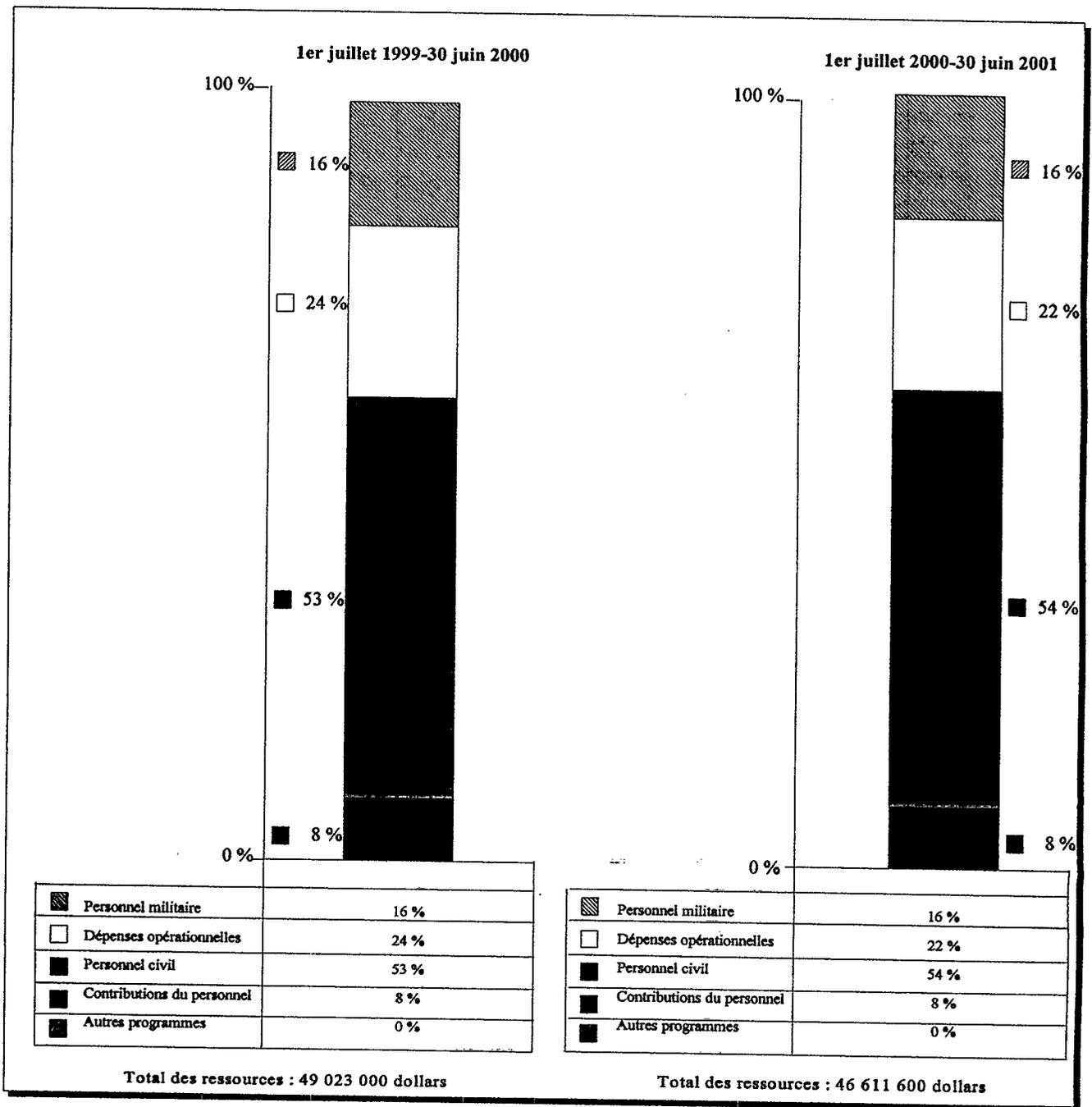
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1998- 30 juin 1999	1er juillet 1999- 30 juin 2000	1er juillet 2000-30 juin 2001	
	Dépenses effectives ^a	Montant réparti ^{b, c}	Total prévisions	Dépenses non renouvelables
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-
2. Programmes d'information	-	-	-	-
3. Programmes de formation	-	-	18,0	-
4. Programmes de déminage	25,7	-	-	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-
Total, catégorie IV	25,7	-	18,0	-
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	-	-	-	-
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	-	-	-	-
VII. Contributions du personnel	2 209,5	3 951,6	3 838,8	-
Total brut, catégories I à VII	43 274,0	49 023,0	46 611,6	1 852,9
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(2 209,5)	(3 951,6)	(3 838,8)	-
Total net, catégories I à VIII	41 064,5	45 071,4	42 772,8	1 852,9
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	-	-	-	-
X. Contributions en nature non budgétisées	-	-	-	-
Total des ressources	43 274,0	49 023,0	46 611,6	1 852,9

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/54/780). Ils ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (1 149 540 dollars) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (184 200 dollars).

^b Sur la base des crédits ouverts au titre de la résolution 53/18 B de l'Assemblée générale.

^c Non compris les 2 593 381 dollars affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et les 508 530 dollars affectés au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition des ressources par grandes catégories^{a, b}



^a Les autres programmes représentent moins de 1 % du montant total des ressources.

^b Les chiffres étant arrondis, il est possible que le total ne fasse pas 100 %.

C. Renseignements complémentaires

Personnel militaire

*Montant réparti : 7 617 800 dollars; dépenses prévues : 7 450 200 dollars;
écart : (167 600 dollars)*

1. La diminution du montant demandé à cette rubrique (167 600 dollars) est due à la réduction des dépenses au titre des contingents (278 600 dollars), compensée en partie par une augmentation des dépenses au titre des observateurs militaires (58 900 dollars).

Observateurs militaires

2. L'augmentation des dépenses prévues à cette rubrique (58 900 dollars) se fonde sur les dépenses effectives passées et est due à une révision à la hausse de la moyenne des frais de voyage au titre des relèves pour les observateurs qui passent de 1 750 dollars à 1 925 dollars par aller simple. Compte tenu du taux d'occupation de postes, toutes les dépenses ont été calculées en supposant un effectif total de 203 observateurs qui seront déployés pendant la période considérée.

Contingents

3. La diminution du montant demandé à cette rubrique (278 600 dollars) est due à la réduction des dépenses relatives aux rations et à l'eau en bouteille. Bien que le coût unitaire estimatif pour les rations reste inchangé à 8,50 dollars par personne par jour et que l'eau en bouteille soit budgétisée à 1,43 dollars la bouteille de 2,5 litres (contre 1,50 dollar précédemment), les dépenses prévues pour la période 2000/01 couvre moins de mois-hommes pour le personnel militaire et le personnel civil (273 contre 360 précédemment) du fait de la révision des dépenses nécessaires pour le déploiement du personnel civil dans les zones reculées où les repas sont fournis par la Mission. La diminution du montant demandé au titre des rations et de l'eau en bouteille est contrebalancée par l'augmentation des dépenses au titre des rations composées pour les observateurs militaires en patrouille dans le désert et par l'augmentation de la moyenne des frais de voyage au titre des relèves des contingents compte tenu des dépenses effectives passées (voir l'annexe II.A pour des informations détaillées).

Personnel civil

*Montant réparti : 25 892 400 dollars; dépenses prévues : 24 975 900 dollars;
écart : (916 500 dollars)*

4. La diminution du montant demandé à cette rubrique (916 500 dollars) est due essentiellement à une réduction des prévisions de dépenses au titre du personnel international et du personnel local (1 028 600 dollars), compensée en partie par une augmentation de dépenses au titre de la police civile (112 600 dollars).

Police civile

5. La diminution du montant demandé à cette rubrique (112 600 dollars) tient à l'application d'un taux de vacance de postes de 5 % des effectifs de la police civile contre un taux estimé à 10 % dans le budget 1999/00, ajustée de l'augmentation de la moyenne des frais de voyage au titre des relèves calculée sur la base des dépenses effectives antérieures (voir l'annexe II.A pour des informations détaillées).

Personnel international et personnel local

6. Comme le montre la section VIII du présent rapport, le projet de budget pour l'exercice 2000/01 prévoit des effectifs civils accrus comprenant 300 fonctionnaires internationaux, 113 agents locaux et 10 observateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

7. La diminution du montant demandé à cette rubrique (1 028 600 dollars) est due à une révision des effectifs du personnel international et du personnel local de la Mission et de la répartition des membres du personnel par classe dans ces deux catégories ainsi que des montants effectifs des dépenses communes du personnel et des traitements du personnel local. Ainsi, le crédit demandé pour le personnel local représente des ajustements pour 70 % du personnel affectés spécialement à la Mission en ce qui concerne les traitements nets (non compris l'indemnité de poste) et les dépenses communes du personnel (calculées à 60 % du taux standard). En outre, compte tenu des postes effectivement pourvus, les traitements de 80 % des membres du Service mobile sont calculés sur la base de l'échelon I de la classe 3, du barème applicable au lieu de l'échelon IV de la classe 5, retenu dans le budget de 1999/00. Compte tenu des dépenses passées de la Mission, les prévisions de dépenses au titre du personnel local ont été calculées sur la base de l'échelon VII de la classe 2, du barème applicable dans la zone de la Mission, au lieu de l'échelon II de la classe 3 utilisé précédemment (voir également l'annexe II.C).

8. En outre, compte tenu du nombre de postes pourvus récemment à la MINURSO, les prévisions de dépenses au titre du personnel international et du personnel local tiennent compte des taux de vacance suivants : 35 % pour les administrateurs, 10 % pour les agents des services généraux et du Service mobile et 5 % pour le personnel local.

9. En ce qui concerne les frais de voyage, si le montant demandé pour les voyages à destination et en provenance de la zone de mission reste le même que dans le budget de l'exercice 1999/00, il est toutefois prévu des dépenses supplémentaires pour des voyages dans la zone de la Mission, sur la base des activités passées de la Mission, et des voyages au titre de la formation du personnel à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (voir l'annexe II.C pour des informations détaillées).

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 11 561 200 dollars; dépenses prévues : 10 328 700 dollars; écart : (1 232 500 dollars)

10. Le montant demandé à cette rubrique doit permettre de financer les dépenses non renouvelables d'un montant de 1 852 900 dollars présentées à l'annexe II.C du présent rapport. La diminution proposée (1 232 500 dollars) est due à la réduction des dépenses prévues aux rubriques locaux/hébergement (64 600 dollars), transport (471 500 dollars), opérations aériennes (2 011 500 dollars) et fret aérien et de surface (4 700 dollars), qui est contrebalancée en partie par l'augmentation de celles prévues aux rubriques remise en état des infrastructures (30 000 dollars), transmissions (194 400 dollars), matériels divers (587 500 dollars) et fournitures et services (507 900 dollars).

Locaux/hébergement

11. La diminution du montant demandé à cette rubrique (64 600 dollars) est due à une réduction des dépenses au titre de la location des locaux (215 600 dollars) du fait de l'achèvement des activités d'identification, contrebalancée en partie par une augmentation des dépenses au titre de l'aménagement et de la rénovation des locaux (72 000 dollars) et des fournitures d'entretien (100 000 dollars), en raison de la détérioration des locaux

destinés aux bureaux et à l'hébergement qui a rendu nécessaires la réalisation de petits travaux de réparation, la rénovation et la remise en état des bâtiments et l'installation d'infrastructures d'appui. L'augmentation des dépenses au titre des services collectifs de distribution est due essentiellement à la livraison en gros de l'eau pour les installations récemment construites au complexe de soutien logistique à Laayoune ainsi que pour l'entrepôt de Smara et le camp de transit de Dhakla (131 000 dollars).

Remise en état des infrastructures

12. Le montant prévu à cette rubrique (30 000 dollars) doit permettre de couvrir les nouvelles dépenses nécessaires pour les travaux de marquage et de signalisation visant à améliorer la sécurité des aéroports et des pistes d'atterrissage à Mahbas, Oum Dreyga et Awsard.

Transports

13. La diminution du montant demandé à cette rubrique (471 500 dollars) est due à une réduction des dépenses non renouvelables pour l'acquisition de véhicules (99 500 dollars) pendant la période budgétaire, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses prévues aux rubriques pièces de rechange, réparations et entretien (368 300 dollars), carburants et lubrifiants (667 000 dollars) et assurance automobile (124 800 dollars). Sur les 341 véhicules et 26 remorques que compte le parc automobile de la Mission, 87 véhicules ont été remplacés pendant les deux exercices budgétaires précédents, des ressources étant prévues pour l'achat de 62 véhicules au cours de la présente période 1999/00. Il est donc prévu un montant minimum pour le remplacement de cinq véhicules tous usages 4 x 4 et d'un autocar léger (voir l'annexe II.C pour des informations détaillées). Le montant accru des dépenses prévues pour l'entretien des véhicules, bien qu'il soit inférieur aux coûts standard, se fonde sur les dépenses récentes effectuées par la Mission. En ce qui concerne les dépenses prévues pour les carburants et lubrifiants, elles se fondent sur le mode de consommation actuel dans la zone de la Mission et tient également compte d'un facteur hors service de 10 %.

Opérations aériennes

14. Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais d'exploitation, pendant la période 2000/01, de la flotte actuelle de la Mission comprenant trois hélicoptères MI-8 de taille moyenne et deux avions cargos/passagers AN-26 de taille moyenne aux fins de patrouilles, de transport de passagers et de marchandises et d'évacuation de malades et de blessés. La diminution du montant demandé à cette rubrique (2 011 500 dollars) s'explique par la révision à la baisse des frais de location et d'affrètement des avions sur la base des contrats actuels, la réduction des dépenses au titre du carburant pour hélicoptères et les ajustements découlant des heures de vol supplémentaires, dont le coût a été calculé à 50 % des taux applicables compte tenu des dépenses précédemment engagées par la Mission.

15. Les contrats de location d'aéronefs arrivant à expiration pendant la période budgétaire considérée, il est prévu des dépenses non renouvelables au titre du déploiement/retrait et de la peinture/préparation. Compte tenu des dépenses passées de la Mission, un montant accru est également prévu pour l'indemnité de subsistance des équipages, soit 1 000 dollars par mois pour les séjours de l'équipage hors de la zone de la Mission ainsi que pour les droits de contrôle aérien.

Transmissions

16. L'augmentation du montant prévu à cette rubrique (194 400 dollars) est due à une augmentation des dépenses afférentes aux pièces de rechange et fournitures de transmission (195 000 dollars) et aux communications par réseaux commerciaux (580 300 dollars), contrebalancée en partie par une réduction des dépenses au titre du matériel de transmissions (265 900 dollars) et du matériel d'atelier et d'essai (10 900 dollars).

17. Comme il est indiqué dans l'annexe II.C, les dépenses non renouvelables prévues pour l'acquisition de matériel de transmissions doivent permettre de remplacer du matériel de radio, de satellite et de téléphone usés, endommagés et obsolètes ainsi que l'achat d'un système mobile de liaison hertzienne et un système de vidéoconférence nécessaires pour améliorer les réseaux de communication dans la zone de la Mission et les liaisons avec d'autres lieux d'affectation et le Siège de l'ONU à New York. Étant donné le vieillissement et l'état du matériel de transmissions de la Mission, il est prévu une augmentation du montant demandé pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien. En ce qui concerne les communications par réseaux commerciaux, l'augmentation du montant demandé est essentiellement due à l'augmentation prévue de l'utilisation des terminaux INTELSAT et INMARSAT et de la révision à la hausse des frais de location des répéteurs à l'échelle mondiale.

Matériel divers

18. L'augmentation du montant demandé à cette rubrique (587 500 dollars) est due au remplacement proposé du matériel réformé du fait des conditions climatiques difficiles et du matériel irréparable et/ou obsolète ainsi qu'à l'acquisition de matériel de réseau supplémentaire (8 imprimantes et 1 unité d'alimentation ininterrompible) et de mobilier de bureau, nécessaires pour remplacer les articles fournis précédemment par le gouvernement hôte (voir annexe II.C pour des informations détaillées).

19. Le montant demandé à cette rubrique doit permettre de financer les dépenses suivantes : remplacement du mobilier de bureau réformé ou endommagé après huit ans d'utilisation excessive (81 400 dollars); remplacement de photocopieuses, de télécopieurs et de déchiqueteuses de grande et moyenne taille qui sont utilisés depuis plus de six ans et dont l'entretien est devenu coûteux (360 300 dollars); matériel informatique, essentiellement pour améliorer le réseau étendu existant et pour remplacer les systèmes d'identification réformés (173 700 dollars); citernes à essence et débitmètres pour le stockage et la distribution dans les bases d'opérations reculées du carburant pour avions (112 100 dollars); remplacement du matériel d'hébergement nécessaire dans les bases d'opérations (80 500 dollars); et acquisition de deux unités de traitement de l'eau avec citernes à eau (18 400 dollars). Le matériel divers comprend divers articles à remplacer (pompes, radiateurs, machines à laver et à sécher, aspirateurs, extincteurs, etc.) dans les bases d'opérations ainsi que du matériel pour le complexe logistique et les bases/camps d'approvisionnement (élévateurs de palettes et chariots) (146 600 dollars).

Fournitures et services

20. L'augmentation du montant demandé à cette rubrique (507 900 dollars) est due essentiellement à une augmentation des dépenses au titre des commissions et frais bancaires, de la papeterie et des fournitures de bureau, des fournitures sanitaires et articles de nettoyage et de l'intendance et magasins, compte tenu des dépenses passées de la Mission. Des ressources supplémentaires sont prévues pour l'acquisition de 160 bâches antiprojectiles pour véhicules en vue des patrouilles ainsi que pour le remplacement des gilets pare-éclats et des autres accessoires d'uniforme non disponibles dans les stocks.

Autres programmes

Montant réparti : néant; dépenses prévues : 18 000 dollars; écart : 18 000 dollars

21. Le montant prévu à cette rubrique (18 000 dollars) doit permettre de couvrir la part estimée de la MINURSO dans le financement d'un cours de formation dans les domaines des achats (8 000 dollars) et de la gestion des marchés (10 000 dollars).

Contributions du personnel

*Montant réparti : 3 951 600 dollars; dépenses prévues : 3 838 800 dollars;
écart : (112 800 dollars)*

22. Le montant prévu pour cette catégorie de dépenses représente la différence entre les traitements bruts et les traitements nets, c'est-à-dire le montant des contributions auxquelles les fonctionnaires des Nations Unies sont assujettis aux termes du Règlement du personnel de l'ONU. Il a été calculé en se fondant sur les taux de vacance pour les postes internationaux et les postes locaux indiqués au paragraphe 8 de l'annexe I.C ci-dessus.

Recettes provenant des contributions du personnel

23. Le montant correspondant aux contributions du personnel inscrit à la catégorie de dépenses VII du budget de la Mission (annexe I.A) a été comptabilisé en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la Mission.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

(En dollars des États-Unis)

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
1. Indemnité de subsistance (missions)	60		*	60			Montant en vigueur depuis le 1er juillet 1994.
2. Frais de voyage							
Observateurs militaires	1 750		*	1 925			Coût d'un voyage aller simple sur la base des dépenses passées.
Personnel médical militaire	1 750			1 800			<i>Idem.</i>
Personnel de service	1 750		*	1 800			<i>Idem.</i>
Police civile	1 750		400	1 925			<i>Idem.</i>
Observateurs de l'OUA	1 250		800	1 250			Pas de changement.
3. Personnel militaire							
Observateurs militaires	203	203					Pas de changement.
Personnel médical militaire	20	20					Pas de changement. Ce chiffre ne concerne que le personnel militaire.
Personnel de service	7	7					Pas de changement
4. Remboursements aux gouvernements au titre des contingents							
a) Traitements et indemnités	988		988		988		Coût standard.
b) Indemnités de spécialisation	291		291		291		<i>Idem.</i>
Infanterie	10 %						Les contingents ne comprennent pas d'unités d'infanterie.
Unité de logistique d'appui	25 %						Montant remboursable à raison de 25% de l'effectif moyen.
5. Indemnité d'habillement et d'équipement							
Observateurs militaires	200		200			200	Coût standard
Contingents	70		70		70		<i>Idem.</i>
Police civile	200		200			200	<i>Idem.</i>
6. Détente et loisirs							
Permissions	10,50		10,50	10,50			Indemnité payable pour une durée maximale de 7 jours échelonnés sur une période de 6 mois.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
7. Rations							
Rations collectives	8,50		11,00	8,50			Pas de changement.
Rations composées			*	8,00			Pour les observateurs militaires en patrouille.
Eau en bouteille	1,50			1,43			Sur la base du contrat actuel.
8. Indemnité journalière	1,28		1,28	1,28			Coût standard. Ce chiffre ne concerne que l'unité médicale militaire.
9. Matériel appartenant aux contingents							
Matériel lourd	14 233		*	14 223			En attendant le passage au nouveau système, le remboursement s'effectue conformément aux arrangements en vigueur.
10. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40 000		40 000	40 000		124 400	Chiffres calculés sur la base de 1 % des effectifs moyens des observateurs militaires, des contingents et de la police civile (311 au total).
11. Personnel civil							
Police civile	73	77					Chiffre calculé sur la base d'un taux de vacance de postes de 5 % contre 10 % retenu précédemment.
Personnel international	238	243					Ce chiffre tient compte d'un taux de vacance de poste de 35 % pour les administrateurs et de 10 % pour les autres catégories (services généraux et Service mobile).
Personnel local	86	107					Augmentation due au recrutement de 18 agents supplémentaires; le chiffre indiqué tient compte d'un taux de vacance de poste de 5 %.
Observateurs de l'OUA	10	10					Pas de changement.
12. Personnel local							
Traitements nets	775		*		735		Chiffre conforme au barème des traitements en vigueur depuis le 1er septembre 1998. Il est calculé sur la base de l'échelon VI de la classe 2 du barème des traitements locaux.
Dépenses communes de personnel	125		*		115		<i>Idem.</i>
Contributions du personnel	183		*		175		<i>Idem.</i>
13. Consultants							
Juriste indépendant	5 475		*		5 475		Pas de changement.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
14. Autres frais de voyage							
Voyages du Siège à la zone de la Mission	48 600					48 600	Pas de changement.
Voyages de la zone de la Mission au Siège et à Genève	48 500					48 500	Pas de changement.
Vérification interne des comptes	9 200					14 000	Prolongation de la durée de la vérification.
Voyages à l'intérieur de la zone de la Mission	8 000					32 000	Sur la base des dépenses antérieures de la Mission. Ce chiffre concerne les frais de voyage à des fins administratives et logistiques.
Formation						24 000	Formation prévue dans les domaines des communications, de l'informatique et des achats (frais de voyage pour huit fonctionnaires à raison de 3 000 dollars par voyage).
15. Location de locaux							
Atelier de Smara	1 300					1 300	Pas de changement.
Complexe logistique/camps	12 500					10 000	Location des locaux.
Hôtels	19 500					6 700	Hébergement à titre temporaire du personnel provenant des bases d'opérations.
16. Fournitures d'entretien	3 500		10% du loyer			8 350	Sur la base des dépenses antérieures de la Mission occasionnées par le vieillissement prononcé du matériel.
17. Services d'entretien	3 000		10 % du loyer			3 000	Pas de changement.
18. Services collectifs de distribution							
Électricité	—					2 500	Sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
Eau	300					1 700	Eau en vrac pour le complexe logistique et la base d'approvisionnement.
Gaz et combustible pour le chauffage	2 550					1 600	Sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
Carburant pour groupes électrogènes	4 000					4 000	Pas de changement.
19. Véhicules							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	289	341					Véhicules utilitaires appartenant à l'ONU.
Remorques	18	26					
b) Matériel appartenant aux contingents							
	8	8					Unité médicale; 4 ambulances et 4 véhicules utilitaires légers.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
20. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
a) Véhicules civils appartenant à l'ONU	90		110/550		100		Chiffre calculé sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
b) Matériel appartenant aux contingents	90		550		90		Chiffre prévu au titre du soutien autonome.
21. Essence							
Véhicules civils	131	314	*		161		Consommation moyenne mensuelle de 490 litres par véhicule (sur la base des dépenses antérieures de la Mission) à raison de 0,30 dollar le litre, y compris 10 % pour les lubrifiants; le chiffre indiqué tient compte d'un facteur hors-service de 10 %.
Véhicules militaires	131	21	*		230		Consommation moyenne mensuelle de 700 litres par véhicule (sur la base des dépenses antérieures de la Mission) à raison de 0,30 dollar le litre, y compris 10 % pour les lubrifiants.
22. Assurance							
Véhicules civils	336		*			348	Augmentation de la prime d'assurance locale (288 dollars par véhicule par an contre 276 dollars pendant la période précédente) et assurance mondiale (60 dollars par véhicule et par an).
23. Hélicoptères (nombre)							
MI-8	3	3					Pas de changement.
24. Heures de base (par mois)							
MI-8	50	50					<i>Idem.</i>
25. Heures supplémentaires (par mois)							
MI-8	35	35					<i>Idem.</i>
26. Location d'hélicoptères, heures de base (pour chaque appareil)							
MI-8	75 000				45 500		Tarif de 910 dollars par heure, sur la base du contrat en vigueur.

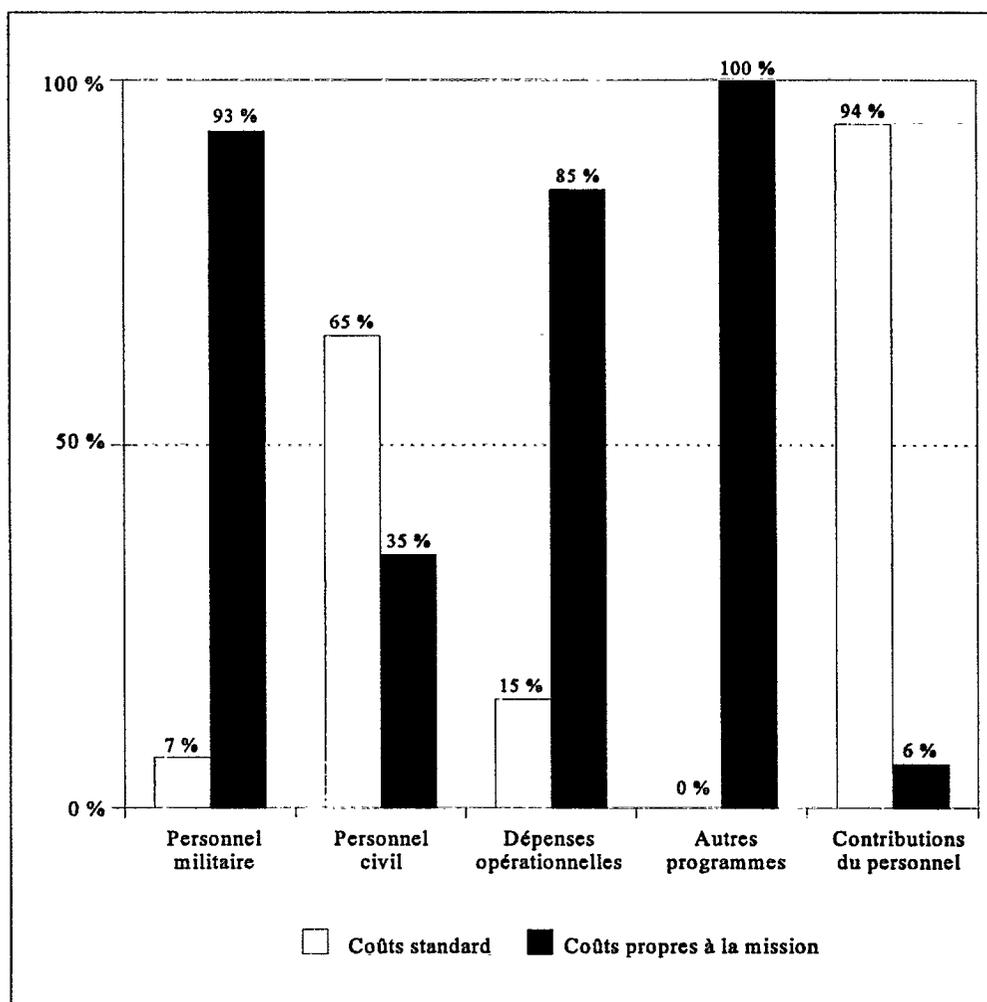
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
27. Location d'hélicoptères, heures supplémentaires (pour chaque appareil)							
MI-8	1 750				1 925		Ces chiffres correspondent à un tarif de 55 dollars par heure, sur la base du contrat en vigueur. Les heures additionnelles sont facturées à 50 % du tarif prévu dans le contrat, compte tenu des dépenses antérieures de la Mission.
28. Hélicoptères-carburant (pour chaque appareil)							
MI-8	39 072				21 175		Le coût du carburant a été ramené de 0,57 dollar à 0,34 dollar le litre, livraison et lubrifiants compris. Les heures additionnelles sont facturées à 50 % du tarif prévu dans le contrat, compte tenu des dépenses antérieures de la Mission.
29. Hélicoptères-assurance							
MI-8	7 600					7 900	Assurance responsabilité pour trois hélicoptères.
30. Avions (nombre)							
Antonov AN-26	3	3					Pas de changement.
31. Heures de base/heures supplémentaires par mois (par appareil)							
Antonov AN-26	100				85		Tarif de 50 dollars par heure de base plus 35 heures supplémentaires; chiffre calculé sur la base du contrat en vigueur.
32. Location d'avions, heures de base (par appareil)							
Antonov AN-26	28 800				24 600		Tarif de 492 dollars par heure pour 50 heures, calculé sur la base du contrat en vigueur; pas de frais pour les heures supplémentaires.
33. Avions-carburant							
Antonov AN-26	39 600				31 900		Consommation de 1 500 litres par heure pour 50 heures de base, à raison de 0,30 dollar le litre. La consommation pour les heures supplémentaires est calculée à 50 % sur la base des dépenses antérieures de la Mission. Le coût mensuel comprend les lubrifiants.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
34. Avions-assurance responsabilité							
Antonov AN-26	7 600		*		7 900		Chiffre calculé pour trois avions sur la base du taux en vigueur aux termes du contrat-cadre en matière d'aviation.
35. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes							
Indemnité de subsistance des équipages	700		*		1 000		Au titre des voyages à l'extérieur de la zone de la Mission sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
Droits d'atterrissage et manutention au sol	4 000		1 500		4 000		Pas de changement.
Services de contrôle aérien			*		8 500		Droits et frais de services de contrôle aérien.
36. Pièces de rechange et fournitures pour les transmissions	10 000					16 250	Augmentation du fait du vieillissement prononcé du matériel.
37. Communications par réseaux commerciaux							
Location d'un répéteur de satellite	6 000		*		9 600		Montant calculé sur la base du contrat mondial de location de répéteurs en vigueur.
Terminaux INMARSAT A et M	11 000		*		16 500		Usage accru.
Téléphone	12 800		*		17 900		<i>Idem.</i>
Frais de valise diplomatique, de télécopie et de télex	1 200		*		3 500		Chiffre calculé sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
38. Matériel divers							
Pièces de rechange, réparations et entretien	23 000		*		34 700		Fréquence accrue des réparations et des opérations d'entretien due au vieillissement du matériel et aux conditions climatiques difficiles.
39. Services de vérification externe des comptes	75 000		*		72 300		Dépenses prévues au titre de la vérification externe des comptes.
40. Services contractuels (jardinage, blanchissage, chargement/déchargement d'avions, etc.)	3 000		*		4 000		Montant calculé sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
41. Dépenses de représentation	100		*		100		Pas de changement.
42. Services divers							
Commissions bancaires	—		*		15 200		Montant calculé sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
Autres services divers (réparation du mobilier, peinture, services d'emballage)	3 200		*		2 000		<i>Idem.</i>

<i>Description</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>						<i>Explication</i>
	<i>Prévisions antérieures</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Coût standard</i>	<i>Coût unitaire ou coût journalier</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>	
43. Papeterie et fournitures de bureau	19,0		15,0		18,0		Montant calculé sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
44. Fournitures médicales	8,3		28,0		2,5		Les fournitures médicales sont fournies conformément à la lettre d'attribution, au titre de la rubrique budgétaire concernant le soutien autonome.
45. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	11,0		5,0		8,0		Sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
46. Abonnements	642		200		708		Augmentation des dépenses afférentes aux publications relatives aux opérations aériennes.
47. Bâches antiprojectiles pour véhicules	–		750	750			Remplacement des bâches du fait du vieillissement.
48. Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	3 500				3 100		Sur la base des dépenses antérieures de la Mission.

* Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépense.

**B. Répartition des ressources par rubrique du budget :
coûts standard et coûts propres à la Mission**



C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Dépenses opérationnelles						
1. Locaux et hébergement						
Installation de rayonnages à palettes à Rubb Hall dans le complexe logistique à Laayoune						10,0
Total, rubrique 1						10,0
2. Remise en état des infrastructures*						
a) Amélioration des pistes d'atterrissage (marquage et signalisation des pistes d'atterrissage)						30,0
Total, rubrique 2						30,0
3. Transports						
a) Véhicules						
Jeep 4 x 4, tous usages	227	5	—	5	14,85	74,3
Autocars légers	12	1	—	1	12,25	12,3
Total partiel	239	6	—	6		86,5
Fret à 15 %						13,0
Total partiel						99,5
Prélèvement sur les stocks excédentaires						—
Total partiel, rubrique 3 a)						99,5
b) Matériel d'atelier						
Pont élévateur à 4 postes (3 tonnes)*	—	—	1	1	5,0	5,0
Cric pour boîte de vitesses*	—	—	1	1	2,9	2,9
Outils spéciaux*	—	—	1	1	3,0	3,0
Palan pour chariot*	—	—	1	1	3,5	3,5
Grosse meuleuse d'angle*	4	4	—	4	0,4	1,6
Compresseur d'air, 200 litres*	—	—	1	1	1,6	1,6
Dispositif de lavage à haute pression*	2	2	—	2	1,1	2,2
Trousse à outils, articles divers*	—	—	—	—	—	2,5
Total partiel	6	6	5	11		22,3
Fret à 15 %						3,3
Total partiel						25,6

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Prélèvement sur les stocks excédentaires						—
Total partiel, rubrique 3 b)						25,6
Total, rubrique 3						125,1
4. Opérations aériennes						
a) Hélicoptères						
Location/affrètement						—
Carburants et lubrifiants						—
Déploiement/retrait						180,0
Vols de ravitaillement						—
Peinture/préparation						30,0
Assurance responsabilité et risque de guerre						—
Total partiel, rubrique 4 a)						210,0
b) Avions						
Location/affrètement						—
Carburants et lubrifiants						—
Déploiement/retrait						60,0
Peinture/préparation						30,0
Vols de ravitaillement						—
Assurance responsabilité et risque de guerre						—
Total partiel, rubrique 4 b)						90,0
Total, rubrique 4						300,0
5. Transmissions						
Éléments complémentaires						
a) Matériel de transmissions						
Matériel VHF/UHF						
Radios mobiles	268	40	—	40	0,6	24,0
Radios portables	352	38	—	38	0,4	15,2
Matériel HF						
Radios mobiles avec antenne	142	21	—	21	4,0	84,0
Matériel de satellite						
Terminal INMARSAT de type Mini-M	31	10	—	10	3,0	30,0
Matériel téléphonique						
Appareils téléphoniques	309	20	—	20	0,1	2,0
Liaisons hertziennes numériques*	1	1	—	1	16,0	16,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Liaisons hertziennes mobiles	—	—	1	1	25,0	25,0
Système de vidéoconférence	—	—	1	1	35,0	35,0
Total partiel	1 103	130	—	132		231,2
Fret à 15 %						34,7
Total partiel						265,9
Prélèvement sur les stocks excédentaires						—
Total partiel, rubrique 5 a)						265,9
b) Matériel d'atelier et d'essai						
Postes de soudure ^a	b	3	—	3	0,26	0,8
Conteneur à roulettes	b	4	—	4	0,36	1,4
Lot d'adaptateurs coaxiaux (31 pièces) ^a	b	6	—	6	0,16	1,0
Perceuses en titane ^a	b	3	—	3	0,18	0,5
Trousses à outils ^a	b	4	—	4	0,46	1,8
Compteurs numériques polyvalents	b	4	—	4	0,14	0,6
Dispositifs d'essais téléphoniques ^a	b	3	—	3	0,17	0,5
Perceuses à pile ^a	b	3	—	3	0,19	0,6
Trousses à soudure avec outils ^a	b	5	—	5	0,08	0,4
Perceuses électriques ^a	b	2	—	2	0,40	0,8
Trousses à outils, usage divers ^a	b	12	—	12	0,09	1,1
Total partiel		49		49		9,5
Fret à 15 %						1,4
Total partiel						10,9
Prélèvement sur les stocks excédentaires						—
Total partiel, rubrique 5 b)						10,9
Total, rubrique 5						276,8
6. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						
Bureaux	40	40	35	75	0,30	22,5
Fauteuil de direction	38	38	62	100	0,25	25,0
Chaises pour visiteurs	10	10	90	100	0,12	12,0
Tables d'ordinateur ^a	37	37	38	75	0,15	11,3
Total partiel	125	125	225	350		70,8
Fret à 15 %						10,6
Total partiel						81,4

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Prélèvement sur les stocks excédentaires						-
Total partiel, rubrique 6 a)						81,4
b) Matériel de bureau						
Gros coffres-forts	17	5	-	5	1,00	5,0
Déchiqueteuses moyennes	20	5	-	5	4,00	20,0
Grosses photocopieuses	30	10	-	10	18,00	180,0
Photocopieuses moyennes	68	10	-	10	10,00	100,0
Télécopieurs	70	10	-	10	0,80	8,0
Calculatrices	b	5	-	5	0,05	0,3
Total partiel	205	45	-	45		313,3
Fret à 15 %						47,0
Total partiel						360,3
Prélèvement sur les stocks excédentaires						-
Total partiel, rubrique 6 b)						360,3
c) Matériel informatique						
Petites unités d'alimentation non interruptibles	243	40	-	40	0,3	12,0
Grandes unités d'alimentation non interruptibles ^a	4	-	1	1	12,0	12,0
Imprimantes pour réseau	4	2	8	10	1,7	17,0
Imprimantes à laser	121	20	-	20	0,7	14,0
Matériel et accessoires de réseau (amélioration du réseau étendu)						60,0
Matériel divers (accessoires du système d'identification)	1	1	1	2	18,0	36,0
Total partiel	372	62	9	71	15,0	151,0
Fret à 15 %						22,7
Total partiel						173,7
Prélèvement sur les stocks excédentaires						-
Total partiel, rubrique 6 c)						173,7
d) Citernes à essence et débitmètres						97,5
Fret à 15 %						14,6
Total partiel						112,1
Prélèvement sur les stocks excédentaires						-
Total partiel, rubrique 6 d)						112,1

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
e) Matériel d'hébergement						
Tables de cuisine ^a	b	80	—	80	0,1	8,0
Chaises de cuisine ^a	b	200	—	200	0,03	5,1
Petites tables ^a	b	50	—	50	0,08	3,8
Penderies ^a	b	40	—	40	0,25	10,0
Étagères ^a	b	40	—	40	0,10	4,0
Tables de travail ^a	b	40	—	40	0,16	6,4
Lits ^a	b	40	—	40	0,22	8,8
Matelas ^a	b	100	—	100	0,08	8,0
Lits de camp résistants ^a	b	50	—	50	0,15	7,5
Matelas à mousse ^a	b	50	—	50	0,04	2,0
Matériel divers ^a		—	—	—	—	6,4
Total partiel		690		690		70,0
Fret à 15 %						10,5
Total partiel						80,5
Prélèvement sur les stocks excédentaires						—
Total partiel, rubrique 6 e)						80,5
f) Matériel divers						
Pompes électriques ^a	b	20	—	20	0,50	10,0
Machines à laver	b	10	—	10	0,31	3,1
Machines à sécher	b	10	—	10	0,30	2,6
Pompes d'appoint pour les ablutions ^a	b	10	—	10	1,00	10,0
Pompes à alimentation diesel ^a	b	2	—	2	2,50	5,0
Fours à micro-ondes ^a	b	8	—	8	0,30	2,4
Chauffe-eau ^a	b	20	—	20	0,20	4,0
Matériel de cuisine divers ^a	b	—	—	—	—	1,9
Manches à air ^a	b	20	—	20	0,10	2,0
Indicateurs de température et de vitesse du vent ^a	b	10	—	10	0,35	3,5
Réflecteurs d'atterrissage standard ^a	b	—	30	30	0,33	9,9
Feux stroboscopiques ^a	b	—	48	48	0,21	10,1
Palans à palette pour entrepôt ^a	b	—	1	1	15,00	15,0
Voies de roulement à palettes ^a	b	—	20	20	0,50	10,0
Aspirateurs à grand rendement ^a	b	—	10	10	0,28	2,8
Lecteurs de barres à code	b	—	4	4	1,50	6,0
Extincteurs fixes	b	—	40	40	0,08	3,2
Extincteurs, 100 livres	b	—	—	—	—	20,0
Radiateurs	b	—	40	40	0,15	6,0
Total partiel		110	193	303		127,5

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) x (5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Fret à 15 %						19,1
Total partiel						146,6
Prélèvement sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 6 f)		110	193	303		146,6
g) Matériel d'épuration de l'eau						
Unité de traitement de l'eau ^a	–	–	2	2	3,0	6,0
Citernes à eau ^b	^b	5	–	5	2,0	10,0
Total partiel		5	2	7		16,0
Fret à 15 %						2,4
Total partiel						18,4
Prélèvement sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 6 g)						18,4
Total, rubrique 6						973,0
7. Fournitures et services						
a) Services divers						
b) Fournitures diverses						–
Bâches antiprojectiles pour véhicules	^b	160	–	160	0,75	120,0
Total partiel		160	–	160		120,0
Fret à 15 %						18,0
Total partiel						138,0
Prélèvement sur les stocks excédentaires						–
Total partiel, rubrique 7 b)						138,0
Total, rubrique 7						138,0
Total						1 852,9

^a Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépense.

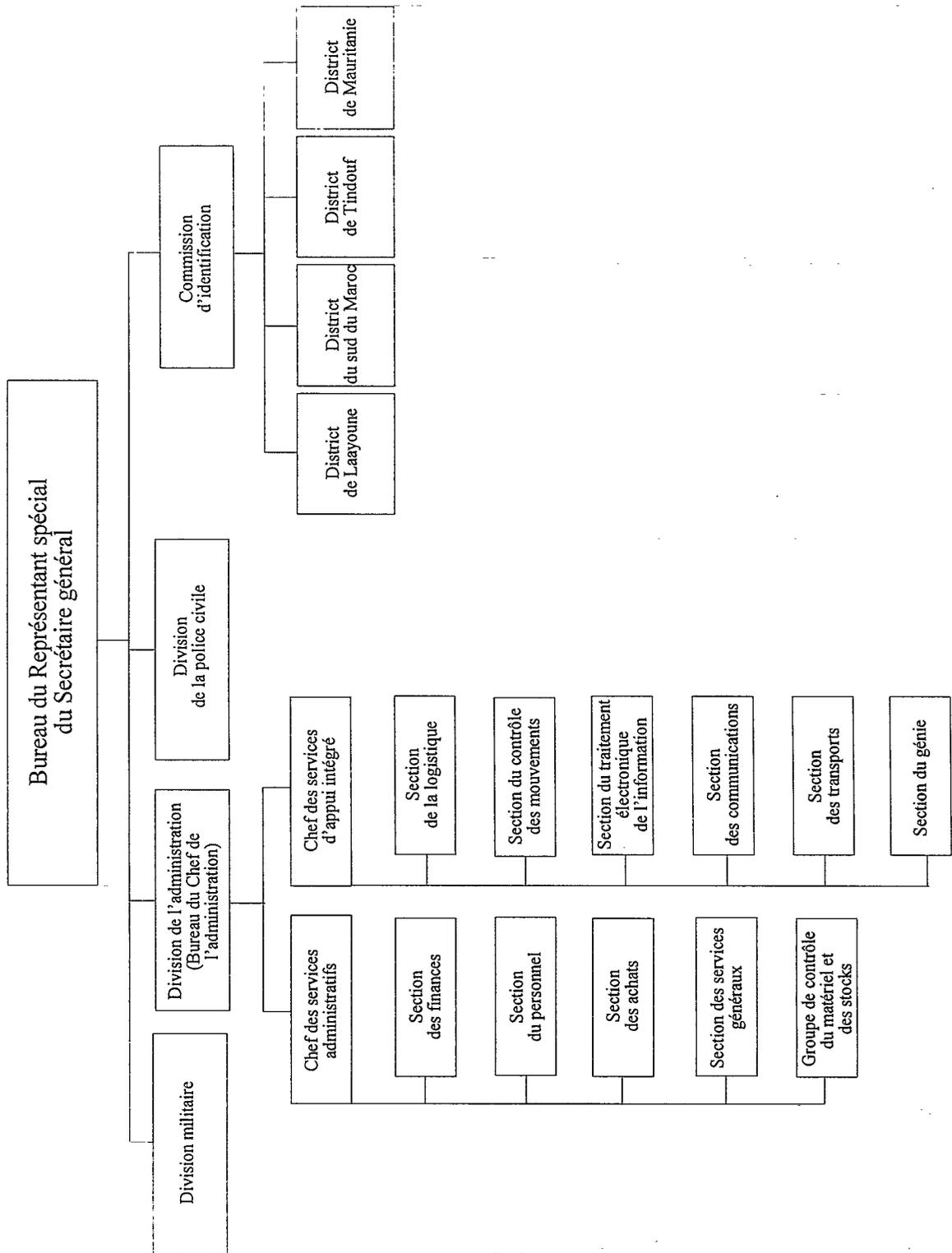
^b Pas d'information disponible.

Annexe III**Application des recommandations précédentes
du Comité consultatif pour les questions administratives
et budgétaires**

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Au paragraphe 9 de son rapport sur le financement de la MINURSO en date du 6 mai 1999 (A/53/943), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a rappelé l'observation faite dans le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur ses activités couvrant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 (A/53/428) concernant la nécessité d'arrêter et d'appliquer une politique claire en ce qui concerne les locaux de la MINURSO.</p>	<p>Dans son rapport, le Bureau des services de contrôle interne a noté que selon le Département des opérations du maintien de la paix, la MINURSO avait défini une politique globale en la matière.</p>

Annexe IV

Organigramme



Annexe V



Map No 3591 Rev. 26 UNITED NATIONS
December 1999 (Special)

Department of Public Information
Cartographic Section